

LE JOURNAL

du

N° 31

Relais Petite Enfance "Les mini-pousses"

4ème trimestre 2025

ÉDITO

Chers parents, chers professionnels,

Ce dernier trimestre 2025 s'annonce riche en rendez-vous pour le Relais Petite Enfance !

Nous aurons le plaisir de retrouver le Festi'contes, moment phare où petits et grands se laissent emporter par la magie des histoires.

Autre temps fort : la journée départementale des assistants maternels, qui mettra à l'honneur l'engagement et le savoir-faire de ces professionnels essentiels à l'épanouissement des tout-petits.

Enfin, une nouveauté importante : le relais devient désormais guichet unique*, afin de simplifier vos démarches et de vous accompagner au mieux dans la recherche d'un mode d'accueil.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance. Continuons ensemble à offrir aux enfants un cadre bienveillant et stimulant pour grandir.

Claire Mathieu-Portejoie,
Vice Présidente à la Petite Enfance/Enfance

Relais Petite Enfance « Les mini-pousses »
Lydie, Viviane, Virginie, Maggy
04-70-32-57-18
relais.lesminipousses@ccpsl.fr
http://comcom-ccpsl.fr



Sommaire

Calendrier des temps collectifs

OCTOBRE.....	P2/P3
NOVEMBRE.....	P4/P5
DÉCEMBRE.....	P6/P7

Informations utiles

Pajemploi change d'adresse : Évolution du complément de libre choix du mode de garde (CMG)	P8
---	----

Mieux connaître l'enfant et son environnement

Comment créer un lien de confiance avec les parents- employeurs et éviter les conflits ?	P9/P10
	P11

Activités du moment..... P12

Ramothèque P13

Revue de presse P14

Les + du journal P15

Lieux des temps collectifs P16

Animations 9h30 - 11h30
(sauf exceptions mentionnées dans le calendrier ci-contre)
 Vous avez accès à l'ensemble des animations proposées :
 sous réserve de place et dans la limite de 3 par semaine.
 Si vous avez un empêchement pensez à vite prévenir votre animatrice.

Avec

Viviane : à vos papilles et fête d'Halloween !

Virginie : on va suivre la vie à la ferme...

Maggy : nuit et jour, réfléchir les lumières !

JEUDI 2 : préparation de la grande lessive du 16 " nuit et jour, réfléchir les lumières !" avec les séniors de la Magic BARBERIER

VENDREDI 3 : rdv à la mairie d'ÉTROUSSAT pour ensuite nous rendre à Cueilhat et ainsi découvrir ce hameau.

FESTI'CONTES - SAMEDI 4 OCTOBRE - 16h



SAINT DIDIER LA FORÊT

Salle polyvalente - 8, place l'Église

Cie Kavance "La petite fille aux noix"



Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site <https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>

LUNDI 6 : Gyraf, de passage dans notre département vient faire un concert immersif / participatif à la salle polyvalente d'**USSEL D'ALLIER**, Grand Rue. Les jeux habituels seront également installés dans l'autre salle.

15 personnes maxi, possibilité de faire 2 groupes si trop d'inscrits : 9h45/10h15 ou 10h30/11h15.

MARDI 7 : fabrication de beurre à l'EHPAD des Côteaux, 14 rue des fossés à **ÉBREUIL**.



MARDI 7 OCTOBRE - 19h30

Salle annexe de la mairie d'**ÉTROUSSAT**

Dans le cadre du trophée des "coccinelles d'or"
(organisé conjointement avec l'association Label vie),



le relais vous propose

une soirée de réflexion autour de l'implication dans la démarche éco-responsable
pour participer à ce concours.

<https://label-vie.org/les-coccinelles-dor-2025/>

MERCREDI 8 : Racontine à la médiathèque municipale de **GANNAT**.

Inscription obligatoire au 04.70.90.38.41, places limitées. Séance à 9h30 ou 10h30 au choix.

JEUDI 9 : l'Astrolabe 5 rue de la Font Neuve à **CHANTELLE**, propose un moment de contes avec eux.

JEUDI 9 : Monique et Danièle nous accueille à la bibliothèque d'**ESCUROLLES** pour des histoires.

VENDREDI 10 : à **CHEZELLE**, prévoir une tenue de rechange pour nos petits fermiers !

LUNDI 13 : Nicolas, animateur nature, nous accompagne pour une balade automnale, à la découverte des oiseaux et des insectes à **GANNAT**, rdv sur le parking de Paléopolis.

Prévoir tenue adaptée, baskets et poussettes tout terrain/porte-bébé.

LUNDI 13 : un soin comme les grands à **CHANTELLE** animé par Audrey de Bell' à Chantelle.

JEUDI 16 : la Grande lessive "nuit et jour, réfléchir les lumières !". Les enfants vont étendre leurs œuvres place de la mairie à **BAYET**.

MERCREDI 22 : rdv 2 les Courcelles à **CHANTELLE** pour une balade au milieu des champs.

MARDI 28 : Isabelle nous attend pour des lectures sur le thème de la ferme à la médiathèque d'**ÉCHASSIERES**, située derrière la Mairie, 16, rue Jouhet-Duranthon, accès par le parking.

JEUDI 30 : vive Halloween ! Une occasion de se déguiser, danser, partager une collation commune et pourquoi pas : défilé dans les rues de **GANNAT**... Tous à vos déguisements, petits et grands !

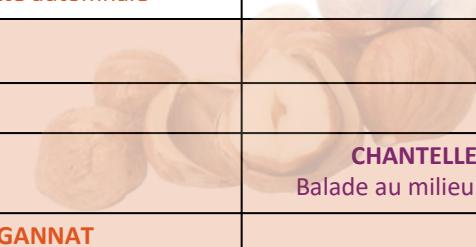
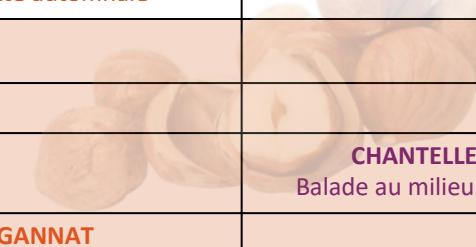
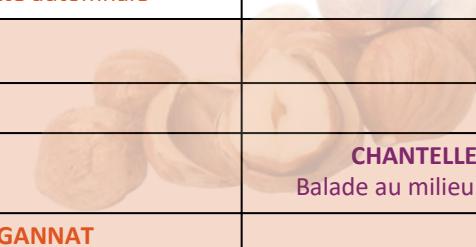
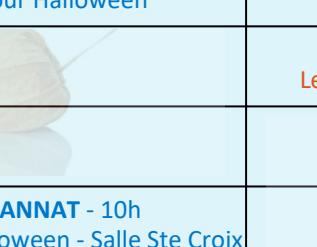
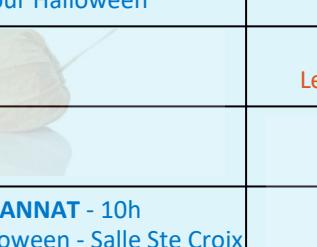
VENDREDI 31 : on cuisine et on mange ensemble à **CHANTELLE** ? Prévoyez quand même vos repas...

On pique nique ou on mange ensemble ?

Avec ce logo

**Et avec celui ci,
c'est soirée thématique**



Les mini pousses 04.70.32.57.18		Viviane 06.32.42.50.29	Virginie 06.71.93.12.64	Maggy 07.77.49.62.70
MERCREDI	1			BAYET - 9h45 Motricité à la salle de motricité
JEUDI	2	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix	MONESTIER C'est vachement beau !	BARBERIER - 9h45 Avec les séniors de la Magic
VENDREDI	3	SAULZET Atelier cuisine	ÉTROUSSAT - 9h45 Balade à Cueilhat	SAINT POURÇAIN/SIOULE - 10h Lectures à la médiathèque
SAMEDI	4	 FESTI'CONTES SAINT DIDIER LA FORêt - 16h - Cie Kavance "La petite fille aux noix" Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site https://boutique.valdesioule.fr/billetterie		
LUNDI	6			USSEL D'ALLIER - 9h45 Gyraff et son atelier Zik !
MARDI	7	BROÛT-VERNET Atelier cuisine	ÉBREUIL - 10h - Les Côteaux Fabrication de beurre à l'EHPAD	JENZAT Nuit et jour, réfléchir les lumières !
MERCREDI	8	GANNAT - 9h30 ou 10h30 Racontine à la médiathèque Réservation 04.70.90.38.41		
JEUDI	9	ESCUROLLES - 9h45 Histoires et comptines	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix	CHANELLE - 9h45 Contes à l'Astrolabe
VENDREDI	10		CHEZELLE C'est boueux à la ferme !	
LUNDI	13	GANNAT - 9h45 Balade automnale avec Nicolas		CHANELLE - 9h45 Soin comme les grands
MARDI	14	RÉUNION : RÉSEAU DES RELAIS PETITE ENFANCE DE L'ALLIER		
MERCREDI	15			CHANELLE - 9h45 Lectures et atelier à la médiathèque
JEUDI	16	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix	BELLENAVES - 10h Au Foyer logement	BAYET - 9h45 Grande lessive : nuit et jour...
VENDREDI	17	SAULZET Peinture d'automne	VICQ Recette automnale	
LUNDI <small>Vac scolaire</small>	20			
MARDI	21			
MERCREDI	22			CHANELLE - 9h45 Balade au milieu des champs
JEUDI	23		GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix	
VENDREDI	24		ÉTROUSSAT La ferme dans tous ses états	
LUNDI	27	GANNAT Pour Halloween		
MARDI	28		ÉCHASSIÈRES - 10h Lectures à la médiathèque	
MERCREDI	29			BAYET - 9h45 Motricité à la salle de motricité
JEUDI	30	GANNAT - 10h Fête d'Halloween - Salle Ste Croix		
VENDREDI	31	SAULZET Décor de lama		CHANELLE On mange ensemble ?

OCTOBRE 2025

Avec

Quand vous verrez  **Viviane : l'automne !**
Virginie : c'est l'automne à la ferme !!
sur le programme, c'est qu'on prépare le trophée des « coccinelles d'or »
Maggy : l'extra dans l'ordinaire...

LUNDI 3 : un soin comme les grands à la salle Jean Monnet de **SAINT POURÇAIN/SIOULE** animé par Audrey de Bell' à Chantelle.

MERCREDI 5 : Racontine à la médiathèque municipale à **GANNAT**.

Inscription obligatoire au 04.70.90.38.41, places limitées. Séance à 9h30 ou 10h30 au choix.

VENDREDI 7 : les jeunes de l'atelier Communication Alternative Augmentée de l'IEM de Saint Pourçain sur Sioule viennent à **CHAREIL CINTRAT** pour nous faire des lectures : place aux échanges !



FESTI'CONTES - SAMEDI 8 NOVEMBRE - 16h
TAXAT SENAT - Salle des fêtes - 55, route de Senat



Carole Anne Servagnat des feuilles s'envolent "Trop c'est trop"

Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site <https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>

JEUDI 13 : sortie au centre équestre des Cordeliers pour prendre soin des poneys et faire des tours sur leur dos, rue de la Ratonnière à **SAINT POURÇAIN/SIOULE**. **2,50€/enfant de plus de 1 an**.

VENDREDI 14 : rdv au Marais du Vergne à **SAULZET** pour une balade automnale. Prévoir tenue adaptée selon la météo (baskets ou bottes de pluie) et panier pour une cueillette de noix. Repli dans la salle des fêtes en cas de très mauvais temps.

JEUDI 20 : rdv dans le hall de l'Ehpad F. Mitterrand à **GANNAT**, pour une rencontre avec les papis et mamies.

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE - SAMEDI 22 NOVEMBRE - 9h/17h
MONTMARAULT - ESPACE CAPDEVIELLE

Accueillir l'extra dans l'ordinaire : inclusion et petite enfance

Une journée pour comprendre la différence

Inscription via le lien reçu par le Conseil Départemental ou sur le portail du relais : ATTENTION pas de doublons !

LUNDI 24 : balade automnale, départ sur la voie verte à **GANNAT**.

JEUDI 27 : rdv sur le parking de la salle des fêtes de **MONESTIER** pour un départ en voiture à 9h45 vers la forêt.
(Prévoir tenue adaptée)

FESTI'CONTES - SAMEDI 29 NOVEMBRE - 10h

SAINT POURÇAIN/SIOULE

Accueil de loisirs Michelet, 8 rue des fossés

Les animateurs du Service Petite Enfance/ Enfance propose "Raconte-moi une histoire"
Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site <https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>



Horaires des animations 9h30/11h30 sauf précisions.

Sur inscriptions soit sur le portail assistant maternel soit si vous êtes parents par sms ou mail.

Les mini pousses 04.70.32.57.18		Viviane 06.32.42.50.29	Virginie 06.71.93.12.64	Maggy 07.77.49.62.70	
LUNDI	3	BROÛT-VERNET Bac sensoriel d'automne		SAINT POURÇAIN/SIOULE - 9h45 Salle Jean Monnet Soin comme les grands	
MARDI	4		ÉBREUIL Motricité sensorielle	BAYET Qu'est ce qu'on fait ?! 	
MERCREDI	5	GANNAT - 9h30 ou 10h30 Racontine à la médiathèque Réservation 04.70.90.38.41			
JEUDI	6	BIOZAT Bac sensoriel d'automne	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix		
VENDREDI	7		 CHEZELLE Peinture aux glands	CHAREIL CINTRAT - 10h Lectures et échanges avec l'IEM	
SAMEDI	8	 TAXAT SENAT - 16h - Carole Anne Servagnat des feuilles s'envolent "Trop c'est trop" Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site https://boutique.valdesioule.fr/billetterie 			
LUNDI	10	GANNAT Une histoire de tartes			
MARDI	11			Férié	
MERCREDI	12			CHANELLE Fresque : l'extra dans l'ordinaire !	
JEUDI	13	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix	 MONESTIER Bac sensoriel d'automne	SAINT POURCAIN/SIOULE - 9h45 L'écurie des Cordeliers 2.50€/enfant de plus de 1 an	
VENDREDI	14	SAULZET - Au Marais Balade et cueillette de noix	ÉTROUSSAT On trait les vaches !		
LUNDI	17	GANNAT Atelier cuisine		SAINT POURCAIN/SIOULE - 9h45 Salle Jean Monnet Tout en douceur !	
MARDI	18		ÉBREUIL Motricité		
MERCREDI	19			CHANELLE - 9h45 Lectures et atelier à la médiathèque	
JEUDI	20	GANNAT - 10h A l'EHPAD avec les résidents	BELLENAVES - 10h Au Foyer logement		
VENDREDI	21		VICQ Pâte à modeler en crépon	JENZAT - 9h45 Fresque : l'extra dans l'ordinaire !	
SAMEDI	22	JOURNÉE DES ASSISTANTS MATERNELS - Accueillir l'extra dans l'ordinaire : inclusion et petite enfance 9h/17h - MONTMARAULT - ESPACE CAPDEVIELLE			
LUNDI	24	GANNAT - 9h45 Balade automnale		CHANELLE Comme 1 artiste ...	
MARDI	25		 ÉBREUIL Bac sensoriel d'automne		
MERCREDI	26			BAYET - 9h45 Motricité à la salle de motricité	
JEUDI	27	GANNAT - 9h45 Jouer sans jouet - Salle Ste Croix	MONESTIER - 9h45 Balade automnale en forêt		
VENDREDI	28	SAULZET Bac sensoriel d'automne	ÉTROUSSAT Feuilles d'automne		
SAMEDI	29	 SAINT POURCAIN/SIOULE - 10h - Le Service Petite Enfance/ Enfance "Raconte-moi une histoire" Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site https://boutique.valdesioule.fr/billetterie 			

NOVEMBRE 2025

Avec

Viviane : pour Noël !

Virginie : la ferme en fête !!

Maggy : éveil des sens jusqu'à Noël...



LA PROTECTION SOCIALE DES ASSISTANTS MATERNELS

Vous êtes assistant maternel et vous souhaitez vous informer sur votre retraite, vos indemnités journalières en cas d'arrêt maladie ou d'accident, les aides, les avantages du secteur ?

Venez participer à un atelier ludique animé par France Emploi Domicile



MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

19h30 à 21h30



À l'espace culturel Fernand Raynaud à **SAINT GERMAIN DES FOSSÉS 03260**

Inscription sur le portail OBLIGATOIRE

2 options se présentent à vous

soit rdv directement sur place, soit covoiturage avec vos animatrices en mini bus

2 départs à 19h

*parking de la gare - Place Charles De Gaulle à SAINT POURCAIN SUR SIOULE

*parking de la gare - Avenue de la gare à GANNAT

Renseignements et inscriptions covoiturage 07-77-49-62-70

MERCREDI 3 : un peu de cuisine avant de manger ensemble à **JENZAT**, prévoyez quand même vos repas...

JEUDI 4 : Monique et Danièle nous accueillent à la bibliothèque à **ESCUROLLES** pour des histoires.



FESTI'CONTES - SAMEDI 6 DÉCEMBRE - 16h

TARGET - Salle socio-culturelle - Rue du Plaix



Cie la soupe aux étoiles "Peupliers et cailloux secs"

Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site <https://boutique.valdesioule.fr/billetterie>



1 SEULE DATE
au choix !



FESTI'CONTES - FESTI'NOËL

MERCREDI 10 DÉCEMBRE - 10h

SAINT BONNET DE ROCHEFORT - Salle polyvalente - 2 chemin du Puy de la Reine
OU

JEUDI 11 DÉCEMBRE - 10h

CHEZELLE - Salle polyvalente - Le bourg

Cie la terre qui penche "La saga des petits radis"

<https://www.laterrequipenche.fr/la-saga-des-petits-radis>



LUNDI 15 : découverte de la ferme de Bruno L. à **BAYET** (adresse exacte à voir en fonction des naissances).

Prévoir bottes et tenue adaptée au temps et à la ferme !

MERCREDI 17 : Racontine à la médiathèque municipale à **GANNAT**.

Inscription obligatoire au 04.70.90.38.41, places limitées. Séance à 9h30 ou 10h30 au choix.

JEUDI 18 : on bouge et on mange ensemble avant Noël à **GANNAT** ?

Merci d'apporter un plat salé ou sucré...

JEUDI 18 : on mange ensemble avec les résidents pour fêter Noël à **ÉBREUIL** !

Prévoyez vos pulls de Noël si vous avez !!

JEUDI 18 : ici aussi on mange ensemble à **BARBERIER** !

Cuisine et jeux avec les séniors de la Magic et les usagers du SAJ l'Astrolabe.



Horaires des animations 9h30/11h30 sauf précisions.

Sur inscriptions soit sur le portail assistant maternel soit si vous êtes parents par sms ou mail.

Les mini pousses 04.70.32.57.18		Viviane 06.32.42.50.29	Virginie 06.71.93.12.64	Maggy 07.77.49.62.70
LUNDI	1	GANNAT Décoration du sapin		CHANTELLE Tout en douceur !
MARDI	2	BROÛT-VERNET Pour Noël	ÉBREUIL En attendant Noël...	
MERCREDI	3			JENZAT On mange ensemble ?
JEUDI	4	ESCUROLLES - 9h45 À la bibliothèque	 GANNAT Psychomotricité Salle Ste Croix	SAINT POURÇAIN/SIOULE - 10h Lectures à la médiathèque
VENDREDI	5		MONESTIER En attendant Noël...	
SAMEDI	6	 FESTI'CONTES TARGET - 17h - Cie la soupe aux étoiles "Peupliers et cailloux secs" Information et réservation : 04.70.45.32.73 ou sur le site https://boutique.valdesioule.fr/billetterie		
LUNDI	8	GANNAT Pour Noël		
MARDI	9		ÉBREUIL - 10h - Les Côteaux En attendant Noël... à l'EHPAD	BAYET Comme 1 artiste ...
MERCREDI	10	 SAINT BONNET DE ROCHEFORT - 10h OU Festi'Noël - Cie la terre qui penche - "La saga des petits radis"		
JEUDI	11		CHEZELLE - 10h Festi'Noël - Cie la terre qui penche - "La saga des petits radis"	
VENDREDI	12	SAULZET Pour Noël	 ÉTROUSSAT En attendant Noël...	
LUNDI	15			BAYET - 9h45 À la ferme de Bruno L.
MARDI	16	BROÛT-VERNET Pour Noël	ÉBREUIL En attendant Noël...	
MERCREDI	17	GANNAT - 9h30 ou 10h30 Racontine à la médiathèque Réservation 04.70.90.38.41		
JEUDI	18	GANNAT Psychomotricité - Salle Ste Croix On mange ensemble ?	BELLENAVES - 10h Repas de Noël au Foyer logement	BARBERIER - 9h45 On mange ensemble avec les séniors de la Magic et l'Astrolabe
VENDREDI	19		VICQ En attendant Noël...	CHANTELLE Comme 1 artiste ...
LUNDI	22			
MARDI	23			
MERCREDI	24			
JEUDI	25			
VENDREDI	26			
LUNDI	29			
MARDI	30			
MERCREDI	31			

DÉCEMBRE 2025



INFORMATIONS UTILES

1/1

Pajemploi change d'adresse ! [urssaf.fr.](http://urssaf.fr)

Dorénavant, vous accédez à toutes les informations de l'Urssaf service Pajemploi ainsi qu'à votre espace en ligne depuis une seule adresse.



EXTRAITS

Évolution du complément de libre choix du mode de garde (CMG)

ARTICLE COMPLET avec des EXEMPLES et les BAREMES :

<https://www.urssaf.fr/accueil/actualites/evolution-cmg-ce-qui-va-changer.html>

Le CMG : à quoi ça sert ?

Le CMG est une prestation familiale qui permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à l'accueil des enfants au domicile d'un assistant maternel ou à la garde d'enfants à domicile, lorsque les parents emploient directement l'intervenant.

En quoi consiste cette réforme ?

La réforme vise à mieux prendre en compte les besoins des familles dans certaines situations (choix du mode de garde, composition de la famille ...). Elle comporte 3 points clés :

- à partir du 1^{er} septembre 2025 : un calcul qui changera pour l'ensemble des familles. Elles seront informées du nouveau montant de leur CMG lors de la déclaration de septembre 2025 ;
- à partir du 1^{er} septembre 2025 : les familles monoparentales pourront bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant, au lieu de 6 ans aujourd'hui ;
- à partir du 1^{er} décembre 2025 : en cas de résidence alternée, chaque parent pourra bénéficier du CMG s'il remplit les conditions nécessaires...

Le nouveau calcul sera appliqué automatiquement par l'Urssaf service Pajemploi, vous n'aurez aucune démarche à faire.

Vous serez donc informé du montant de votre CMG lors de votre déclaration de septembre 2025.

Bon à savoir

Les cotisations liées à l'emploi de la personne qui accueille votre enfant restent prises en charge. Dans la limite d'un plafond la prise en charge par le CMG cotisations reste intégrale pour l'emploi d'un assistant maternel, et à hauteur de 50 % pour une garde d'enfants à domicile.

Estimer votre (nouveau) montant de CMG

<https://www.urssaf.fr/accueil/outils-documentation/simulateurs/calculerreste-a-charge-cmg-pe.html>

Le dispositif de complément transitoire prévu par la réforme si vous êtes déjà bénéficiaire : les conditions

La réforme du mode de calcul peut entraîner une diminution du montant de votre CMG. Dans ce cas, vous pourrez bénéficier d'un complément permettant d'éviter des variations importantes des dépenses restant à votre charge, à deux conditions : détail sur le site

Aucune démarche n'est à effectuer : si vous êtes concerné, les calculs du CMG intègreront automatiquement le complément transitoire au moment de votre déclaration en septembre 2025.

Pour en savoir plus sur le montant du complément transitoire, consultez les questions-réponses.

Comment savoir si mon CMG fera l'objet d'un complément transitoire ?

Au moment de déclarer votre salarié en septembre, le site vous indiquera votre nouveau montant de CMG qui tiendra compte de votre complément si vous êtes concerné...

Pour les enfants en résidence alternée

À partir de décembre 2025, si vous êtes séparés et que vous avez mis en place une résidence alternée avec le second parent, chaque parent peut bénéficier du CMG pour les heures d'accueil à votre charge, à condition de remplir les critères d'éligibilité.

Deux situations sont possibles :

- Si vous bénéficiez des allocations familiales : vous devez obligatoirement avoir mis en place leur partage au préalable :
 - pour le parent déjà bénéficiaire du CMG emploi direct : aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire.
 - pour le parent qui n'est pas allocataire : une demande de CMG doit être effectuée auprès de la Caf ou de la MSA. Une déclaration de situation pourra également être demandée.
- Si vous ne bénéficiez pas des allocations familiales : seules la demande de CMG et la déclaration de situation sont nécessaires.

Exemple

Adam et Lola sont séparés. Leur fils de 2 ans est en résidence alternée. Chaque parent a un besoin de garde de 80 heures par mois par un assistant maternel. Les ressources mensuelles d'Adam s'élèvent à 2 000 € net, tandis que celles de Lola sont de 3 000 € net.

Avant la réforme, seul Adam bénéficiait du CMG :

- Adam percevait 699,75 € de CMG et son reste à charge s'élevait à 402,68 € ;
- Lola ne percevait pas de CMG et son reste à charge était de 708,68 €.

Après la réforme, Adam et Lola pourront bénéficier tous les deux du CMG :

- Adam percevra 288,96 € de CMG et son reste à charge s'élèvera à 99,04 € ;
- Lola percevra 239,44 € de CMG, et son reste à charge s'élèvera à 148,56 €.

Comment créer un lien de confiance avec les parents-employeurs et éviter les conflits ?

<https://www.mediaskol.com/actualite/>



Dans le domaine de la petite enfance, la qualité de l'accueil repose autant sur les compétences professionnelles que sur la relation instaurée avec les familles. Pour les assistants maternels comme pour les équipes en crèche, créer un lien de confiance avec les parents employeurs est une condition indispensable à la sérénité de la collaboration. Ce partenariat, fondé sur la transparence, l'écoute et le respect mutuel, garantit non seulement un cadre sécurisant pour l'enfant, mais aussi une relation de travail équilibrée et durable entre professionnels et familles.

Pourquoi travailler le lien de confiance avec les parents employeurs ?

Un gage de sécurité et de sérénité pour l'enfant

Lorsqu'un enfant est confié à une assistant maternel agréé ou à une structure d'accueil, il vit une séparation parfois délicate avec ses parents. Si ces derniers perçoivent le professionnel comme digne de confiance, l'enfant le ressent et s'installe plus facilement dans un climat rassurant. Ce sentiment de sécurité affective favorise son développement global, sa capacité à explorer son environnement et son adaptation à la vie en collectivité.

Un cadre clair pour une relation de travail équilibrée

La relation entre un parent employeur et un professionnel de la petite enfance n'est pas seulement affective, elle est aussi contractuelle. La confiance permet d'éviter les tensions liées aux aspects organisationnels et administratifs du contrat de travail. Un parent qui se sent en confiance respecte davantage les engagements fixés et accepte plus sereinement les règles posées. De son côté, le professionnel exerce son métier avec une meilleure tranquillité d'esprit, ce qui se répercute directement sur la qualité de l'accueil.

Un facteur de prévention des conflits

Les incompréhensions et désaccords peuvent rapidement fragiliser une collaboration. En revanche, un lien de confiance bien établi agit comme un amortisseur en cas de difficultés. Les parents savent qu'ils peuvent aborder leurs préoccupations sans crainte d'être jugés, et le professionnel dispose d'un espace de dialogue pour expliquer ses choix éducatifs ou organisationnels. Cette dynamique limite les risques de rupture prématurée du contrat et favorise une continuité bénéfique pour l'enfant.

Les bénéfices d'une confiance réciproque

Pour mieux comprendre l'importance de ce lien, il est possible de mettre en lumière les bénéfices directs qu'il engendre pour chaque partie :

- Pour les parents : sérénité au moment de confier leur enfant, certitude d'une prise en charge de qualité, meilleure coopération avec le professionnel.
- Pour le professionnel : reconnaissance de ses compétences, sentiment de légitimité, conditions de travail apaisées.
- Pour l'enfant : environnement stable, équilibre émotionnel, continuité éducative entre la maison et le lieu d'accueil.

Les bases d'une communication bienveillante et transparente

La construction d'un lien de confiance avec les parents employeurs repose avant tout sur une communication claire et respectueuse. Les échanges réguliers, empreints de transparence et de bienveillance, constituent la pierre angulaire de cette relation. Ils permettent d'instaurer un climat où chacun se sent entendu et reconnu dans son rôle, tout en garantissant une continuité éducative bénéfique à l'enfant.

Définir un cadre d'échanges dès le début de la collaboration

Dès les premiers entretiens, il est de mise de poser des bases solides en explicitant les modalités de communication. Les parents doivent savoir à quels moments et par quels moyens ils peuvent être informés du déroulement de la journée de leur enfant. Le professionnel, de son côté, gagne en sérénité lorsqu'un cadre clair lui permet de transmettre les informations importantes sans surcharge ni malentendu. Un cahier de liaison, un espace numérique partagé ou un temps d'échange fixe en fin de journée sont autant d'outils qui structurent cette relation.

Favoriser l'écoute active et la reconnaissance mutuelle

La communication bienveillante ne consiste pas uniquement à transmettre des informations, elle implique aussi de savoir écouter. Accorder une attention réelle aux attentes, inquiétudes ou observations des parents, c'est leur signifier qu'ils sont pleinement acteurs dans l'accompagnement de leur enfant. De la même manière, le professionnel mérite que son expertise et ses choix pédagogiques soient entendus et respectés. Cette reconnaissance réciproque nourrit la confiance et prévient les frustrations.

Utiliser des supports adaptés pour renforcer la transparence

La diversité des outils de communication permet d'adapter les échanges aux réalités de chaque famille. Certains privilieront les conversations directes au moment de l'accueil, d'autres préféreront des applications numériques facilitant le suivi de la journée. L'essentiel réside dans la constance et la clarté des informations partagées : repas, sommeil, activités, comportements particuliers. Plus la transmission est précise et régulière, plus la confiance des parents employeurs s'ancre dans la durée.

Les principes d'une communication bienveillante au quotidien

Pour qu'une communication demeure fluide et constructive, certains principes doivent être respectés de manière constante :

- Employer un vocabulaire simple et accessible, sans jargon technique.
- Exprimer les difficultés éventuelles sans jugement, en privilégiant des formulations constructives.
- Valoriser les réussites et les moments positifs afin de renforcer le sentiment de collaboration.
- Maintenir un ton respectueux, même dans les situations tendues, pour préserver la qualité du lien.

En combinant un cadre clair, une écoute active et des supports adaptés, le professionnel de la petite enfance construit une communication qui inspire confiance. Cette démarche, loin d'être un simple échange d'informations, devient un véritable outil relationnel au service de l'enfant et de la stabilité de la collaboration avec les parents employeurs.

Créer un climat de confiance au quotidien : gestes et attitudes clés

La régularité comme gage de fiabilité

La confiance se renforce lorsque les parents perçoivent que le professionnel tient ses engagements jour après jour. Respecter les horaires fixés, maintenir une organisation stable ou informer immédiatement en cas d'imprévu témoignent d'un haut niveau de professionnalisme. Cette constance rassure les familles, qui peuvent compter sur un cadre fiable et sécurisant.

La transparence dans le partage d'informations quotidiennes

Les parents apprécient d'être tenus informés de la manière dont s'est déroulée la journée de leur enfant. Relater les moments positifs comme les petits incidents renforce la crédibilité du professionnel et montre qu'aucune information n'est dissimulée. Un récit honnête, même bref, favorise la sérénité des parents et les aide à mieux comprendre le vécu de leur enfant en dehors du foyer.

La valorisation des réussites de l'enfant

Un climat de confiance se nourrit également de la capacité à mettre en avant les progrès et les découvertes de l'enfant. Partager avec enthousiasme une nouvelle compétence acquise, une activité réussie ou une interaction positive avec d'autres enfants valorise à la fois l'enfant et la relation avec les parents. Ces retours positifs, souvent simples mais précieux, renforcent l'idée d'un partenariat éducatif fondé sur la reconnaissance et l'encouragement.

Les attitudes professionnelles qui consolident la confiance

Pour que la confiance se traduise dans les interactions quotidiennes, certaines attitudes sont particulièrement déterminantes :

- Montrer de la bienveillance dans la relation avec l'enfant, en veillant à son confort et à son épanouissement.
- Rester disponible pour répondre avec calme et patience aux questions ou préoccupations des parents.
- Adopter une posture neutre et professionnelle, sans juger les pratiques éducatives familiales.
- Maintenir une cohérence entre les paroles et les actes, afin de ne jamais créer de décalage dans la perception des familles.

Gérer les situations délicates sans rompre la relation de confiance

Dans la relation entre parents employeurs et professionnels de la petite enfance, certaines situations peuvent générer des tensions ou des incompréhensions. Qu'il s'agisse d'un désaccord éducatif, d'une difficulté organisationnelle ou d'un incident impliquant l'enfant, ces moments sensibles mettent à l'épreuve le lien de confiance construit au quotidien. La manière dont ils sont abordés est déterminante : elle peut fragiliser la collaboration ou, au contraire, la renforcer en démontrant la capacité à dialoguer avec respect et professionnalisme.

Adopter une posture professionnelle face aux désaccords

Lorsqu'un différend survient, il est préférable que le professionnel conserve une attitude mesurée. La maîtrise de soi, l'utilisation d'un vocabulaire respectueux et la capacité à écouter avant de répondre sont des leviers puissants pour désamorcer une situation tendue. En évitant toute réaction impulsive, le professionnel montre qu'il est capable de gérer les conflits avec maturité et sens des responsabilités, ce qui rassure les parents.

Trouver des compromis respectueux des attentes de chacun

Un conflit ne doit pas être perçu comme un rapport de force mais comme une opportunité de recherche d'équilibre. Les parents ont leurs convictions et leurs habitudes, le professionnel ses compétences et son cadre de travail. Identifier les besoins prioritaires de chaque partie permet de construire une solution commune qui respecte les valeurs familiales tout en préservant le projet éducatif mis en place. Cette démarche collaborative valorise le dialogue et montre que la relation est fondée sur une coopération sincère.

L'importance de formaliser les échanges sensibles

Dans certaines situations délicates, il est préférable de garder une trace écrite des décisions ou des points abordés. Une note récapitulative, un message confirmé par les deux parties ou l'intégration d'un avenant au contrat apportent une sécurité supplémentaire et limitent les risques d'interprétation. Cette transparence rassure les parents employeurs tout en protégeant le professionnel en cas de contestation future.

Les clés pour désamorcer les tensions sans altérer la confiance

Face aux situations délicates, certains principes permettent de préserver le lien de confiance avec les parents employeurs :

- Prendre le temps de laisser s'exprimer l'émotion avant d'apporter une réponse rationnelle.
- Reformuler les propos des parents pour s'assurer d'avoir bien compris leurs attentes.
- Se concentrer sur l'intérêt de l'enfant, qui doit rester le point de référence dans toute décision.
- Proposer une solution concrète et réaliste plutôt que de s'attarder sur la recherche d'un responsable.

Pour résumer

En adoptant une attitude ouverte, en cherchant des compromis et en instaurant des pratiques transparentes, le professionnel démontre qu'il est possible de traverser les situations délicates sans rompre le lien de confiance. Au contraire, ces moments deviennent parfois l'occasion de consolider la relation, en montrant que la collaboration repose sur la sincérité, le respect mutuel et la volonté partagée d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

**Pour avoir confiance aux autres, il faut déjà avoir confiance en soi !
Cela s'apprend dès le plus jeune âge.**

LA CONFIANCE EN SOI

SITE WEB : BOUGRIBOULLONS.FR

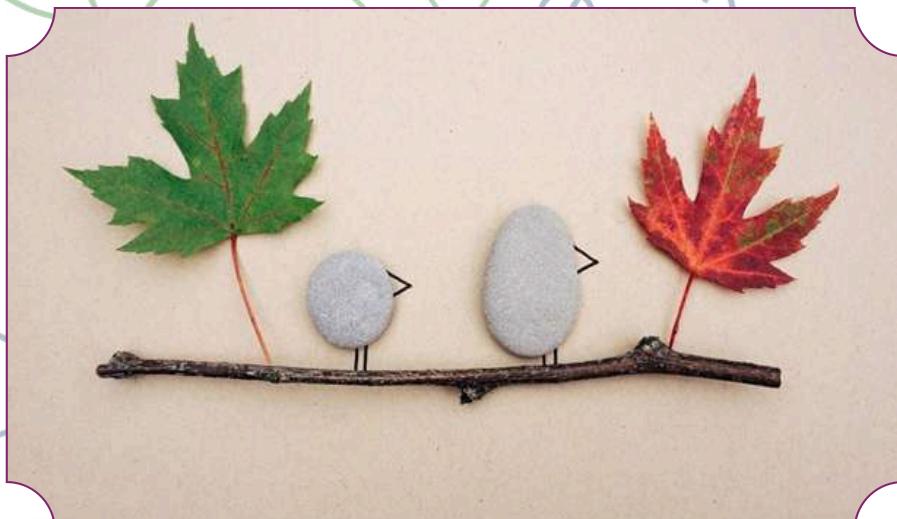


Nous ferions parfois mieux de partager notre ressenti plutôt que de tenter de deviner l'avenir et de faire croire à l'enfant qu'il n'est pas capable.

Faire confiance à l'enfant, c'est lui montrer le chemin pour qu'il ait confiance en lui.



ACTIVITÉS DU MOMENT



Une cueillette d'automne
pour un bricolage sympa.
Feuille, cailloux et branche

Un sapin de Noël
avec des rouleaux
de papier toilette.



La petite comptine

Petits lutins, réveillez-vous, le Père Noël est déjà debout.
Ouvrir un par un les doigts de la main.

Petits lutins, dépêchez-vous, le Père Noël a besoin de vous.
Faire courir les doigts sur le bras.

Bravo, petits lutins! Venez vite pour des bisous !
Chaque petit doigt fait un bisou sur la joue.

RAMOTHÈQUE

LA SELECTION DU TRIMESTRE



L'assmat N°213 Juin/Juillet 2025
Sortir pour et avec les enfants.
Motricité libre : quand Pikler inspire sans contraindre.



Métiers de la petite enfance N°332-333 Août/septembre 2025
Jouer avec des objets de récupération.
L'observation psychomotrice du jeune enfant.



Assistantes maternelles magazine N°208 Juillet/Août 2025
Dans les coulisses d'une matinée d'éveil au RPE.
PMI et assistantes maternelles : vers une collaboration de confiance.

N 'HESITEZ PLUS !

LA RAMOTHÈQUE est ouverte pour les professionnels
mais aussi pour les parents.

Nous sommes abonnés à tous ces magazines,
et centralisons tout ce qui peut vous être utile au quotidien !

Si vous posez des questions sur tel ou tel sujet, **contactez-nous** !

relais.lesminipousses@ccspsl.fr ou 04.70.32.57.18.

Vous pouvez aussi venir sur place, sur rendez-vous au

4 allée Jusserand 03800 Gannat

De 9h/12h et de 13h/17h

Lundi, mercredi et vendredi

REVUE DE PRESSE



*Un Guichet Unique Petite Enfance pour les familles du territoire

D'ici la fin de l'année, la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne ouvrira un Guichet Unique Petite Enfance, géré par le Relais Petite Enfance (RPE). Ce nouveau service a pour vocation de faciliter l'information et l'orientation des familles autour des modes d'accueil du jeune enfant.

Il ne s'agit pas d'un système d'attribution de places en structures collectives, mais bien d'un point d'entrée clair et pratique pour répondre aux questions des parents et futurs parents.

Le Guichet Unique permettra notamment de :

- présenter l'ensemble des solutions d'accueil disponibles sur le territoire (assistants maternels, micro-crèches, multi-accueils, accueils périscolaires, etc.),
- accompagner les familles dans leur réflexion pour choisir le mode de garde le plus adapté à leurs besoins,
- informer sur les démarches administratives et les contacts utiles,
- orienter vers les bons interlocuteurs selon les situations.

Avec ce Guichet Unique, le Relais Petite Enfance poursuit sa mission d'accompagnement et de proximité auprès des familles, tout en rendant l'offre d'accueil plus lisible sur l'ensemble du territoire.

Votre équipe d'animatrices

Lydie Crissa
Ramothèque
04-70-32-57-18

Viviane Portier
Secteur Gannat
06-32-42-50-29

Virginie Forestier
Secteur Ébreuil
06-71-93-12-64

Maggy Dorard
Secteur Saint Pourçain/S
07-77-49-62-70

4 Allée Jusserand
03800 Gannat

relais.lesminipousses@ccspsl.fr

LIEUX DES TEMPS COLLECTIFS

BIOZAT Salle des associations Place de la Mairie	BELLENAVES Accueil de loisirs 5 rue de la Tuilerie	BARBERIER Salle des fêtes (derrière la mairie) Le bourg
BROÛT VERNET Centre Social, « La MAGIC » 28 rue de la Chaume	BELLENAVES Foyer logement 5 route de Chenevière	BAYET Salle du conseil à la mairie 21 rue des Luminaires
ESCUROLLES Médiathèque 16 rue de l'agriculture	CHEZELLE Salle polyvalente Le bourg	BAYET Salle de motricité 21 rue des Luminaires
GANNAT EHPAD François Mitterrand 1 avenue de la République	ÉBREUIL Annexe d'animation (face à l'école) 1 rue du Rio Goulet	CHAREIL CINTRAT Salle polyvalente Rue de l'école
GANNAT Médiathèque 12 allée Tilleuls	ÉBREUIL EHPAD des côteaux 14 rue des fossés	CHANTELLE Médiathèque Place de la Mairie
GANNAT Crèche Les Galipettes 10 allée Tilleuls ou Au Potager 4 allée jusserand	ÉBREUIL EHPAD du parc Rue du parc	CHANTELLE Relais petite enfance 39 Grande Rue
GANNAT Salle de gym (Les jeudis) Place Sainte-Croix	ÉTROUSSAT Salle d'animation, bibliothèque Le bourg, derrière la mairie	JENZAT Maison Intergénérationnelle Grande rue
GANNAT Musée Yves Machelon 1 Esplanade P. Roch Jurien de la Gravière	MONESTIER Foyer Socioculturel 11 rue du plan d'eau	SAINT POURÇAIN/SIOULE Médiathèque 7 rue Cadoret
MAZERIER Accueil de loisirs Amédée Boussange Les Presles	VICQ Salle polyvalente 5 place de la Mairie	SAINT POURÇAIN/SIOULE Salle Jean Monnet 30 rue de Champs Feuillet
SAULZET Salle polyvalente Place des anciens combattants		